

Mot du Maire

Chers citoyens, citoyennes

Les premiers mois de l'année ont été très actifs au sein de votre bureau municipal. Nous avons eu le plaisir de traiter plusieurs dossiers des plus variés allant à l'aménagement du territoire aux divers services aux citoyens ainsi que de développement économique.



Dans un premier temps, nous avons bonifié la parution publique qui sera de plus en plus présente sur le site Internet maintenant mobile de la municipalité. De nouvelles sections ont été ajoutées ainsi que de la documentation, le tout en lien avec la nouvelle page Facebook de Sainte-Eulalie. Nous espérons que ce site qui se veut évolutif vous sera utile afin de répondre à vos questionnements et à vos diverses recherches d'informations. Ce site se veut d'abord un outil pour vous. À cet effet, faites nous part de vos suggestions afin de nous permettre d'effectuer les améliorations nécessaires.

Au niveau des projets, la nouvelle station d'épuration et de traitement des eaux suit son cours en travaillant vers un règlement d'emprunt, qui se veut conditionnel pour la poursuite du projet. De plus, les travaux d'un nouveau puits est actuellement en planification pour cet été. Sur le plan attractif, le dossier de mise en candidature de Sainte-Eulalie afin de devenir *Village Relais* est actuellement en rédaction. De concert avec la MRC, deux autres projets sont actuellement à l'étude notamment au niveau du réseau Internet et de la revitalisation du noyau villageois.

Finalement, au nom de tous les membres du conseil, nous tenons à féliciter le comité des Fêtes de Sainte-Eulalie composé de Pascale Rochefort, Nadine Boudrias, Martin René, Denise Vigneault et Michel Leblanc pour leur belle initiative de l'illumination du clocher ! La culture et le patrimoine comme source de fierté et comme moteurs de développement local représentent un axe important pour Sainte-Eulalie à valoriser et à soutenir.

Gilles Jr. Bedard, maire